

LIVRET D'ACCUEIL

DU STAGIAIRE

BIENVENUE CHEZ BAME PRÉVENTION

Vous avez choisi de vous former à la prévention des risques avec BAME PRÉVENTION, et nous vous en remercions.

Ce livret a pour objectif de vous accompagner dans votre parcours de formation et de vous fournir toutes les informations utiles avant, pendant et après la session.

« Une formatrice. Un engagement.

Vos équipes formées aux gestes qui sauvent, Gestes et Postures. »

Laure PIPET

Responsable BAME PRÉVENTION

Formatrice SST certifiée INRS — IDE de formation initiale

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

BAME PRÉVENTION est un organisme de formation professionnelle indépendant, spécialisé dans la santé, la sécurité et la prévention des risques en entreprise. Fondée par Laure PIPET, infirmière diplômée d'État (formation initiale) et formatrice SST certifiée INRS, BAME PRÉVENTION accompagne les TPE/PME, associations et collectivités dans une démarche globale de prévention.

NOS RÉFÉRENCES

- Raison sociale : BAME PRÉVENTION — Entreprise individuelle
- Dirigeante : Madame Laure PIPET
- SIRET : 91990879800011
- Numéro de Déclaration d'Activité : 11770808577
- Certification INRS : ALC27016 (Formatrice SST)
- Démarche inspirée du référentiel Qualiopi
- Adresse : 2 bis Rue du Parc, 77540 Bernay-Vilbert
- Téléphone : 06 67 98 14 71
- Email : lp@sofeca.com
- Site web : bameprevention.fr

Nos engagements

- ✓ Une pédagogie individualisée, adaptée à chaque stagiaire et chaque contexte professionnel
- ✓ Des contenus conformes aux référentiels INRS et aux exigences réglementaires en vigueur
- ✓ Une formatrice disponible et à l'écoute, joignable avant, pendant et après la formation
- ✓ Une démarche d'amélioration continue basée sur vos retours et évaluations

2. VOTRE FORMATION

BAME PRÉVENTION propose 5 formations principales, adaptables sur mesure :

Formation	Durée	Public
Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent	3h30	Tout public, sans prérequis
Initiation aux Gestes Qui Sauvent (GQS)	7h	Tout public, sans prérequis
SST Initial (Sauveteur Secouriste du Travail)	14h	Salariés désignés en entreprise
MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences)	7h	SST déjà certifiés
Gestes et Postures	7h	Salariés exposés aux TMS

Pour chaque formation, vous recevrez avant le début de la session un programme détaillé précisant les objectifs, les modalités pédagogiques, les méthodes d'évaluation et les acquis attendus.

SPÉCIFIQUE FORMATION GESTES ET POSTURES

La formation Gestes et Postures comporte une visite sur poste de travail afin d'observer et d'analyser les contraintes physiques réelles auxquelles vous êtes exposé(e) au quotidien.

À cette occasion, le port des EPI (Équipements de Protection Individuelle) prévus pour votre poste est obligatoire (chaussures de sécurité, casque, gants, vêtements adaptés, etc.).

Ces EPI sont fournis par votre employeur, conformément à la réglementation en vigueur (Article R.4321-4 du Code du Travail).

3. AVANT LA FORMATION

Quelques jours avant votre session, vous recevrez :

-  Une convocation officielle précisant la date, l'heure, le lieu et le programme
-  Le présent livret d'accueil (vous y êtes !)
-  Le cas échéant, des consignes spécifiques (tenue, matériel à apporter)

Préparez votre venue

- Vérifiez l'adresse du lieu de formation et le temps de trajet
- Prévoyez une tenue confortable (notamment pour la pratique : massage cardiaque, PLS, manutention)
- Pensez à prévenir votre employeur (en intra-entreprise, c'est lui qui inscrit ; en formation libre, votre OPCO ou financeur peut être informé)
- Si vous avez un besoin spécifique (handicap, allergie, contre-indication médicale), contactez-nous au préalable

4. LE JOUR DE LA FORMATION

HORAIRES TYPES

Matin : 9h - 12h30

Pause déjeuner : 12h30 - 13h30

Après-midi : 13h30 - 17h

Les horaires précis figurent sur votre convocation.

EN PRATIQUE

- Présentez-vous 5 minutes avant le début
- Émargement matin et après-midi obligatoire
- Tenue confortable recommandée
- Le déjeuner est à votre charge (sauf organisation interne par l'entreprise)
- Si la direction de votre entreprise l'exige, le port des EPI (Équipements de Protection Individuelle) est obligatoire pendant la formation

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR — RÈGLES DE VIE

Pour le bon déroulement de la formation et le respect de chacun, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

► Ponctualité

Les formations commencent à l'heure. Tout retard perturbe le groupe et vos collègues. Merci d'arriver 5 minutes avant le début.

► Assiduité

La présence est obligatoire sur l'intégralité de la formation. L'émargement est signé matin et après-midi. Une absence non justifiée peut compromettre la validation.

► Téléphones et appareils

Les téléphones doivent être en mode silencieux ou vibreur pendant les sessions. Privilégiez les pauses pour les communications.

► Respect mutuel

Chacun(e) doit pouvoir s'exprimer et participer dans un climat bienveillant. Les comportements discriminatoires ou inappropriés ne sont pas tolérés.

► Sécurité

Sur le lieu de formation, respectez les consignes de sécurité affichées. Pour les manipulations pratiques, suivez les instructions de la formatrice.

► Hygiène — Formations Secours

Les mannequins de formation sont nettoyés et désinfectés entre chaque stagiaire. Un masque d'insufflation individuel est remis à chaque stagiaire pour les exercices pratiques. Une bonne hygiène des mains est demandée avant les manipulations.

► Hygiène — Formation Gestes et Postures

Le béber est nettoyé avant chaque formation. Des produits d'hygiène sont à votre disposition si nécessaire.

► Confidentialité

Les échanges entre stagiaires (cas vécus, situations professionnelles) restent confidentiels et ne doivent pas être divulgués à l'extérieur.

6. VOS DROITS — ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

BAME PRÉVENTION s'engage à rendre ses formations accessibles à toutes et tous, y compris aux personnes en situation de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005.

► Votre référente handicap : Madame Laure PIPET

Forte de sa formation initiale d'infirmière diplômée d'État, Laure PIPET dispose d'une connaissance solide des situations de handicap (visibles et invisibles) et des adaptations possibles. Elle est en lien direct avec l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour bénéficier d'un appui technique en cas de besoin.

► Notre engagement de proximité

Toutes nos formations en intra-entreprise se déroulent directement sur le site du client, ce qui permet une adaptation optimale aux besoins spécifiques du stagiaire et à l'environnement de travail. La formatrice se déplace dans vos locaux et adapte sa pédagogie à la configuration des lieux et aux contraintes de chacun.

► Situations couvertes

Nous adaptons notre accompagnement pour : handicap moteur, sensoriel (visuel, auditif), cognitif, psychique, troubles dys (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie, TDAH), maladies chroniques, allergies, contre-indications médicales temporaires ou durables.

► Comment procéder ?

Si vous (ou votre employeur) identifiez un besoin spécifique, contactez-nous AVANT le début de la formation. Un échange confidentiel permettra :

- d'évaluer ensemble vos besoins d'aménagement
- de mobiliser si nécessaire le référent handicap de votre entreprise
- de solliciter l'appui de l'Agefiph (financements, équipements adaptés)
- d'adapter les supports, le rythme, les modalités pédagogiques
- de prévoir le matériel ou l'aménagement nécessaire à votre confort

► Vos contacts pour un accompagnement personnalisé

- Téléphone : 06 67 98 14 71
- Email : lp@sofeca.com
- Agefiph (information générale) : 0 800 11 10 09 — agefiph.fr

PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, n° Sécurité Sociale pour le passeport prévention, coordonnées) sont collectées exclusivement dans le cadre de votre formation.

Bases légales : exécution du contrat de formation (art. 6.1.b RGPD) et obligations légales (art. 6.1.c RGPD — Code du Travail, Code de la Sécurité Sociale, INRS).

Destinataires : INRS/ForPrev (pour SST/MAC), votre employeur, l'OPCO financeur le cas échéant. Aucun transfert hors UE.

Durée de conservation : 5 ans pour les données de formation, 10 ans pour les documents

comptables.

Vos droits : accès, rectification, effacement, opposition. Pour exercer ces droits : lp@sofeca.com.
Réclamation possible auprès de la CNIL.

7. ÉVALUATION ET SATISFACTION

Votre avis est précieux. Tout au long de la formation et à l'issue de la session, vous serez invité(e) à évaluer la pédagogie, le contenu, l'animation et l'organisation.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QCM ou quiz pédagogique
- Mises en situation pratiques
- Validation des gestes techniques
- Évaluation continue par la formatrice

ÉVALUATION DE SATISFACTION

- Questionnaire en fin de session
- Évaluation à chaud (jour J)
- Évaluation à froid (3 mois après)
- Vos remarques sont étudiées avec attention

8. APRÈS LA FORMATION

À l'issue de votre formation, vous recevrez :

Attestation de réussite de formation

Si vous avez validé l'évaluation, vous recevez votre attestation officielle (validité 24 mois pour SST/MAC SST/GQS).

Certificat de présence

Document officiel attestant de votre présence effective, à fournir aux organismes financeurs (OPCO, FIFPL, CPF, Pôle Emploi, Agefiph...).

Mémo BAME PRÉVENTION

Un aide-mémoire reprenant les gestes et bonnes pratiques de votre formation, à conserver et à consulter au quotidien.

Pour le SST/MAC SST

Le certificat officiel INRS sera transmis via la plateforme ForPrev dans les jours suivant la session.

PENSEZ AU RECYCLAGE !

Votre attestation a une validité de 24 mois (pour le SST notamment). Pour maintenir vos compétences et votre certification :

- SST → MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences) tous les 24 mois
- Sensibilisation/Initiation GQS → Renouvellement conseillé tous les 2 ans

BAME PRÉVENTION vous recontactera 2 mois avant l'échéance pour vous proposer une session de recyclage.

9. CONTACTS UTILES

FORMATRICE	Madame Laure PIPET 06 67 98 14 71 — lp@sofeca.com Disponible aux horaires de bureau
RÉCLAMATIONS	Toute réclamation doit être adressée à la formatrice : 06 67 98 14 71 — lp@sofeca.com Elle sera traitée sous 15 jours ouvrés.
MÉDIATION	En cas de désaccord persistant, vous pouvez saisir le Médiateur de la Consommation : Médiateur de la Consommation - cmap.fr
URGENCES	SAMU : 15 — Pompiers : 18 — Numéro européen d'urgence : 112

Merci de votre confiance.

Nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement.